



NUIT A 8 ET SES CONSEQUENCES

Mr le Directeur ce que nous avons prévu est malheureusement arrivé lors d'un service de nuit.

Par fatigue excessive dû à l'accumulation des heures effectuées et à la non-conformité du service de nuit à 8, un agent s'est rendu en ronde avec énormément de retard.

Si comme la réglementation le précise et vous-même (note du 28/05..les rondes sont à réaliser par plusieurs rondiers) si le rondier 2 avait été présent , rien de tout cela ne se serait passé, nous n'allons pas avancer dans les explications concernant le service de nuit tout a déjà été dit !!!!!

De plus, cet agent malgré l'incident dont elle a été victime le vendredi a fait preuve de professionnalisme et de solidarité puisqu'elle était présente le samedi de journée et a honoré la nuit du dimanche malgré les difficultés.

Il est dommage qu'à la salle d'appel, l'encadrant ait affiché la surveillante devant ses collègues rajoutant le stress à la fatigue.

Il est arrivé cette fois-ci un retard de ronde, la prochaine étape ce sera quoi ?

Nous réclamons à nouveau la suppression de ces nuits à 8 et le retour à 10.

Le bureau local le 11 Juillet 2025

